

L'essentiel des réformes paie de l'année

Être à jour des dernières évolutions

PAIE -- I

Nul n'est censé ignorer la loi ...

Certes ! ... Mais la loi bouge tout le temps !

Comment être sûr de faire des paies justes?

Soyez à jour des dernières mesures qui impactent la gestion de la paie.

Module régulièrement adapté selon l'actualité

Consultez fréquemment ce programme sur notre site

Les questions que vous vous posez

- ▶ Qu'est ce que le bulletin de paie simplifié?
- ▶ Quand sera-t-il obligatoire?
- ▶ Comment vérifier les montants portés sur un bulletin simplifié?
- ▶ Où en est la DSN ? Quelles déclarations seront remplacées et quand ? Quand serai-je obligé de la mettre en place ?
- ▶ Si je fais une DSN, dois-je encore faire des DUCS et une DADS-U ?
- ▶ Comment les IJSS et les attestations Pôle Emploi sont-elles gérées à partir de la DSN ?
- ▶ Puis-je avoir un panorama des barèmes paie en 2016 ?
- ▶ Quelles sont les modifications 2016 de la réduction Fillon : quel mode de calcul faut-il privilégier ?
- ▶ Comment vérifier que mon logiciel calcule bien la réduction Fillon ?
- ▶ Comment appliquer le taux réduit progressif des allocations familiales?
- ▶ Quel est le statut social et fiscal des indemnités de rupture ?
- ▶ Quels sont les impacts de la loi Macron sur l'épargne salariale?
- ▶ Pour qui la mutuelle est-elle obligatoire? Quelles sont les dérogations possibles ?
- ▶ Qu'est ce que le chèque santé?
- ▶ ...

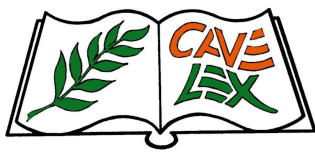


*Ce module est adapté en permanence.
Il suit les évolutions réglementaires au jour le jour !*

Le plus Cave Lex

Une journée pour intégrer toutes les évolutions paie de l'année !

En nous appuyant sur notre dispositif de Veille Sociale, nous enverrons à tous les participants des points d'actualisation au fur et à mesure de la sortie des textes : décrets, circulaires d'application, questions/réponses, exemples, astuces, ...



L'essentiel des réformes paie de l'année

Être à jour des dernières évolutions

PAIE – I

Objectifs de la formation

- ▶ Analyser et intégrer les récentes réformes en paie
- ▶ Sécuriser ses pratiques en actualisant ses connaissances
- ▶ Être à jour des dernières jurisprudences ayant un impact en paie
- ▶ Confronter ses pratiques avec l'intervenant et les autres professionnels

Public

Collaborateurs des services du personnel et paie,

Cadres de la fonction RH,

Correspondants informatiques et responsables du paramétrage dans le SIRH,

Cadres et dirigeants des PME PMI.

Niveau et pré-requis

Approfondissement
Avoir suivi notre formation « Les mécanismes de la paie » ou avoir une expérience significative de la paie.

Durée

1 jour (7 heures)

Tarifs

820 € HT

Programme de la formation

Panorama des évolutions réglementaires

Nouveautés, suppressions et modifications successives

Les barèmes

Smic et Minimum garanti
Cotisations salariales et patronales
Avantages en nature et frais professionnels,
Barèmes kilométriques
Le taux variable des allocations familiales
Le forfait social

La base CSG/CRDS

Les bases abattues ou non
Le plafonnement de l'abattement
La régularisation annuelle

Régime social et fiscal des indemnités de rupture

Les seuils d'exonération
Les indemnités concernées
Le cas du cumul d'indemnités

Le calcul de l'allègement Fillon

La formule de calcul
Le brut servant au calcul du coefficient
Le Smic à prendre en compte
Les cotisations concernées
La prise en compte partielle de la cotisation AT
Les prorata : entrée / sortie, temps partiel, ...
La régularisation annuelle ou progressive
Le cas particulier des CDD

Le CICE

La formule de calcul
La déclaration à l'URSSAF
La déclaration fiscale

La DSN

Objectifs et principes
Point d'avancement et perspectives
La DSN mensuelle
Les signalements d'événements
L'attestation IJSS dans la DSN
L'attestation chômage dans la DSN

Le Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité

Les échéances
Le mode de calcul
Les déclarations

La prévoyance santé obligatoire

L'obligation et les dispenses d'affiliation
Le panier de soins
Le chèque santé

Le bulletin de paie simplifié

Le cadre de la réforme, le rapport Sciberras
Forme et contenu du bulletin simplifié
Calendrier de mise en place
Contrôler un bulletin simplifié

Point d'actualité sociale

Les projets d'évolutions légales et réglementaires

Module régulièrement mis à jour selon l'actualité
Consultez fréquemment ce programme sur notre site.

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Formation inter entreprises : effectif de 6 à 12 personnes.

Les participants sont priés de se munir d'une calculatrice.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.



Bon de commande d'une action de formation

Articles L 6353-2 et R 6353-1 du Code du travail

Cave Lex S.A.S

27 bis avenue de Lowendal
75015 Paris

L'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville : SIRET :

Secteur d'activité : Code APE : Effectif :

Responsable de la formation : Mme Mlle M.

 : Fax : e-mail :

Au sein de l'entreprise, le dossier est suivi par : Mme Mlle M.

 : Fax : e-mail :

Inscrit les participants suivants :

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	e-mail

à la formation intitulée : Les réformes paie de l'année

Durée : jour(s) soit heures Lieu * : Paris Lyon Nantes Autre :

Dates de la formation :

Nature (Cocher la case correspondante)
 Action d'adaptation du salarié au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise
 Action de développement des compétences du salarié

Objectifs et programme Les objectifs et le programme sont détaillés en annexe du présent bon de commande.

Moyens pédagogiques Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises. Effectif formé : 6 à 12 personnes.

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats Succession d'exercices pratiques corrigés.
Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.
Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.

Prix et facturation :

Prix unitaire HT	Nombre d'inscrits	Prix total HT	TVA		Montant Total TTC
			Taux	Montant	
820 €			20,00%		

Paiement par l'entreprise : par chèque joint à réception de la facture

Adresse de facturation si différente :

Paiement par l'OPCA suivant :

Règlement par l'OPCA désigné ci-dessus, Cave Lex SAS agissant pour le compte de l'entreprise pour percevoir directement en son nom les sommes exposées par l'entreprise au titre du présent bon de commande.

En cas de décision négative ou partielle de l'OPCA, le prix total indiqué ci-dessus ou la différence constatée entre ce montant et celui pris en charge par l'OPCA est dû par l'entreprise et payé à réception de facture.

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Personne gérant le dossier de l'entreprise

Prénom et Nom :

Téléphone :

Cachet de l'entreprise

Fait à : Le : ... / ... / 20

Nom et qualité du signataire :

Signature :